



Site de Vongy

Réalisation d'une piste d'athlétisme

L'accroissement de la population thononaise induit des besoins complémentaires en équipements. La Ville souhaite aujourd'hui compléter son offre de terrains de sports.

La construction d'un complexe multisports et notamment d'une nouvelle piste d'athlétisme sur le site de Vongy va ainsi permettre de répondre à ces problématiques, et d'équilibrer davantage les structures sportives entre l'ouest et l'est de la commune.

Pour rappel, les objectifs de cette réalisation sont à la fois d'améliorer les conditions de pratique de l'athlétisme et de permettre l'organisation de compétitions de haut-niveau, de répondre aux nombreux besoins des clubs thononais en termes d'équipements, mais aussi de libérer de l'espace au stade Moynat afin de réaliser à terme un stade entièrement dédié aux sports collectifs extérieurs.

Repères

Les travaux d'aménagement de la piste d'athlétisme ont démarré début mars et se termineront fin juin.

Le coût de cet aménagement est de 2,25 millions d'€.

Une deuxième phase de travaux sera engagée, courant du 2^e semestre 2022 et du 1^{er} semestre 2023, et concernera la réalisation d'une tribune à l'ouest de la piste et qui pourra accueillir plus de 1 000 spectateurs.

L'ensemble de ces aménagements représente un montant d'investissement de 4,6 millions d'€.

Si les premiers travaux ont démarré à la fin de l'année 2021, en raison de la période hivernale la plupart de ceux-ci ont été engagés début mars et se poursuivront jusqu'à fin juin 2022. Durant cette période, les terrassements de la piste d'athlétisme sont réalisés, le terrain de football enherbé qui occupera la partie centrale du stade est aménagé et enfin la piste synthétique de course (en résine), ainsi que les ateliers périphériques (lancer de marteaux, saut en hauteur, saut à la perche, saut en longueur, lancer de javelot) viennent compléter les équipements du stade. Il est à noter que sur des espaces libres périphériques seront également réalisés un pas de tir à l'arc, les archers de Ripaille étant délocalisés sur le site de Vongy, et un deuxième atelier de lancer de marteaux afin «d'économiser» et de préserver le terrain de football engazonné.

Enfin, la clôture du périmètre du site sera réalisée de manière à en faciliter la gestion d'accès.

Dès cet automne, les athlètes des clubs et publics scolaires pourront profiter de la piste d'athlétisme. Cette nouvelle installation sportive sera dotée de 8 couloirs de course, ainsi qu'un terrain de football sur sa partie centrale. La piste pourra accueillir des compétitions de niveau national car elle possède l'homologation requise. Néanmoins, une deuxième phase de travaux sera engagée et consistera en la réalisation d'une tribune à l'ouest de la piste qui pourra accueillir plus de 1 000 spectateurs.

PERSPECTIVE VUE DEPUIS LA D-1005



PERSPECTIVE VUE DEPUIS LE PARKING D'ENTREE AU SITE

Le point au 21 avril 2022

A ce jour, il est possible de percevoir sur le terrain, les **tracés des différents éléments composants le futur site sportif de Vongy** :

- **L'anneau de la piste d'athlétisme** est délimité par les caniveaux avaloirs des eaux pluviales qui seront réceptionnés par la surface en résine de la piste,
- **Les réseaux électriques** qui doivent à terme desservir la future tribune et les locaux : club house, salles, vestiaires + locaux techniques, ainsi que les 4 mâts d'éclairage de 25 mètres,
- **Les réseaux d'eau** qui permettront d'approvisionner le réseau d'arrosage intégré du terrain de football qui sera aménagé au centre de l'anneau,
- **Les différents massifs de fondation** support de la piste d'athlétisme et du terrain de football,
- **Les volumes des stocks de matériaux recyclés** et en grande partie réutilisés sur le site : graviers, sables, terre végétale,
- **Le remblai en hauteur** de l'aire de stationnement du boulo-drome qui permet de limiter les évacuations de matériaux excédents et d'éviter 900 allers-retours de camions sur le quartier de Vongy.

► Contact presse

Claire-Lise Chamot
Chargée de presse
04 50 81 63 61
cl-chamot@ville-thonon.fr